



Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville
MRC du Haut-Richelieu
Province de Québec

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Avis public est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal statuera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 3 décembre 2018 à compter de 20 h, au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, sur la demande de dérogation mineure numéro DER-2018-11-08.

Désignation de l'immeuble :

L'immeuble est situé au 460, rue Principale (lot 4 391 729), dans la zone mixte résidentielle et commerciale Mrc-2 selon le plan de zonage de la Municipalité.

Nature et effets :

- Régulariser l'implantation du bâtiment principal suite aux travaux d'agrandissement. Le bâtiment est situé à 1,84 mètre de la ligne de lot latérale alors que le règlement de zonage prévoit une distance minimale de 2 mètres.

Au cours de cette séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 15^e jour du mois de novembre 2018.

Christianne Pouliot
Directrice générale et secrétaire-trésorière